

Article non passé

POUR LA SAUVEGARDE des RESTAURANTS SCOLAIRES

L'action des Parents doit s'amplifier

La Réunion d'information organisée récemment par le Comité Directeur de la Caisse des Ecoles en vue de sensibiliser l'opinion des Parents d'élèves sur le problème des restaurants scolaires a été suivie d'heureux effets.

Chacun comprend bien que la hausse vertigineuse des prix devient si inquiétante que de graves menaces pèsent maintenant sur la vie même des Restaurants scolaires.

C'est pourquoi l'action s'organise partout dans les écoles. En accord avec la Caisse des Ecoles, des réunions se tiennent ; des pétitions circulent pour exiger que des moyens réels et efficaces soient mis à la disposition de toutes les collectivités, organisations, oeuvres laïques qui se préoccupent de ce problème si important pour les familles et les enfants.

POURQUOI CETTE CAMPAGNE EST-ELLE NECESSAIRE ?

Nous avons dit et nous répétons que dans notre société actuelle les Restaurants d'enfants sont d'une impérieuse nécessité.

- pour que les enfants dont les parents travaillent et souvent loin de chez eux ne soient pas livrés à eux-mêmes ;
- pour faciliter la fréquentation scolaire ;
- pour réduire le trajet des enfants sur la route qui devient de plus en plus meurtrière ;
- pour aider les familles de travailleurs en servant aux enfants une nourriture abondante et saine, à des prix modiques ;

Toutes ces raisons expliquent que la restauration des élèves doit faire partie du service public de l'Education Nationale.

Or, l'Education Nationale, dans ce domaine, ne s'occupe que des Etudiants. Elle accorde son aide (sans doute insuffisamment) aux intendants chargés du fonctionnement des restaurants universitaires. Mais aucune aide n'est accordée pour les Restaurants d'enfants du Premier degré. Les enfants des Ecoles Primaires et Maternelles sont traités différemment. Cependant, ne sont-ils pas de futurs étudiants ? N'ont-ils pas droit aux mêmes attentions ?

On assiste maintenant à ce spectacle ahurissant : un petit enfant de 3 ans paie son repas plus cher qu'un étudiant de faculté ; (et pour des rations bien plus modestes !).

OU EST DONC LA SOLUTION ?

Dans ces conditions, que faut-il faire pour équilibrer le budget de fonctionnement des restaurants scolaires.

Augmenter le prix des repas ? C'est la solution qui a déjà été appliquée et qu'on ne peut répéter sans cesse. Sans quoi, les enfants des familles aisées pourraient seuls accéder à la cantine. Une nouvelle ségrégation s'instaurerait dans notre école laïque gravement menacée.

Faut-il fermer les restaurants ? La chose est inconcevable.

Faut-il diminuer la qualité des repas ou économiser sur les rations ? la chose est impensable.

Faut-il faire payer le repas plus cher à certaines familles ? Des calculs ont été faits à ce sujet et ce ne sont pas les quelques milliers de francs récupérés à la fin de la semaine qui permettraient de faire face aux augmentations catastrophiques des prix.

Alors il faut exiger, à tous les échelons de la hiérarchie administrative une aide efficace - Municipalité - Département - Etat.

La Municipalité fait déjà l'essentiel. Elle fera plus encore. Le Département devra accentuer son effort dans les mois qui viennent. Quant à l'Etat des Monopoles qui n'a rien apporté jusqu'ici aux oeuvres sociales scolaires, il devra entendre la voix des millions de familles françaises intéressées.

AUTRES DANGERS - AUTRES MENACES

Si nous alertons les familles, c'est que l'Etat des Monopoles envisage d'autres solutions que les nôtres pour régler les problèmes qui nous préoccupent.

Il fut une époque où dans les Etablissements du 2<sup>e</sup> degré : travail pédagogique, hébergement, nourriture, activités diverses (coopératives, foyers, clubs, ...) formaient un tout. Il y avait un budget unique pour l'Etablissement.

Maintenant le Ministère de l'Education Nationale considère que l'activité d'hôtellerie (si on peut dire) peut être séparée sans inconvénient de l'Enseignement lui-même.

N'avons-nous pas assisté, il y a 3 ou 4 ans, à la tentative de faire payer par les parents la totalité du personnel de service des cuisines ? Les parents d'élèves du Lycée Beaussier, se souviennent de l'action menée pour protester contre les exigences de l'Education Nationale.

Cependant les familles paient tout de même 45 % des dépenses de personnel, ce qui est profondément injuste. D'autre part, et nous attirons vivement l'attention des parents sur ce point : des projets se font jour pour confier les Restaurants scolaires à des entreprises privées. Nous laissons à penser ce qui serait alors la Restauration des Enfants dans ces conditions. Les entreprises privées, maîtresses des prix, auraient tôt fait de transformer les restaurants en source d'exploitation.

Nous savons que leur mainmise s'amorce sur certains établissements du 1<sup>er</sup> cycle comme elle existe déjà dans nombre d'entreprises, hôpitaux ou autres établissements publics.

CONCLUSION

Nous sommes résolument opposés à la privatisation. Nous voulons agir avec l'aide de toutes les familles pour exiger tout d'abord un arrêt immédiat de la hausse des prix, une aide financière et matérielle effective pour que les restaurants d'enfants et les restaurants universitaires soient considérés comme un véritable service public de l'Education Nationale où tous les enfants de la Nation doivent être admis sans distinction (si leurs parents le désirent bien entendu) et dans les conditions les plus salutaires pour leurs études, leur santé et donc leur avenir.

Marius AUTRAN  
Adjoint au Maire.